

L'HÔTEL DE VILLE D'ANNECY

L'ancienne « Maison de ville », était depuis toujours implantée dans le modeste immeuble appuyé contre l'église Notre-Dame-de-Liesse. L'administration communale y occupait le 2^e étage, les hospices étant installés au rez-de-chaussée et au 3^e étage. On repère facilement l'ancien hôtel de ville grâce à son bel escalier et sa grille en fer forgé ornée des armoiries de la ville : la truite.

Au XIX^e siècle, après la restauration sarde de 1815, l'administration municipale annécienne ne pouvait plus se satisfaire de cette mairie, trop vétuste, même si la population reste modeste, autour de 15 000 habitants. Le conseil communal envisage de construire un immeuble plus adapté, sur le clos Lombard, vaste parcelle qui avait appartenu à la Visitation et que la Ville a acquise en 1838. Il est convenu de rassembler les administrations sardes dans l'immeuble de la mairie : elles louaient des locaux, souvent inadaptés, à des particuliers.

L'aménagement du clos Lombard et la construction du nouvel hôtel de ville sont confiés à l'architecte genevois Vaucher-Crémieux. Il dessine les plans de la mairie et produit un devis estimatif en 1842. Mais l'adjudication de mars 1846 s'avérant infructueuse, le dossier est alors confié au chevalier François Justin, un architecte chambérien, ingénieur de la province. Le projet Justin adopté le 26 juillet, soumis à adjudication avec succès le 30 novembre 1846, permet le lancement du chantier en 1847.

C'est la Justice qui s'installe la première dans l'immeuble encore en travaux, le 1^{er} juillet 1851. Suivront les services de l'intendance (l'équivalent de la préfecture), de la police, du télégraphe, des services de l'Insinuation et des hypothèques, de la bibliothèque et de la Caisse d'épargne...

Les services municipaux s'installent définitivement, en novembre 1855, dans l'hôtel de ville que l'on peut qualifier de cité administrative si on se risque à utiliser une terminologie contemporaine. Toutefois, il n'est pas complètement achevé, en 1857, on entreprend des travaux supplémentaires : la décoration du grand salon dans lequel seront organisés les bals.

Après la réunion de la Savoie à la France en 1860, les services préfectoraux occupent le second étage de l'hôtel de ville en attendant la construction de la préfecture ouverte en 1866. Le 2^e étage est alors aménagé en musée et abrite l'Académie florimontane.

Après la Seconde Guerre mondiale, Annecy connaît une expansion démographique spectaculaire nécessitant des services municipaux, plus nombreux et plus importants, qui ont besoin de surfaces. Peu à peu, l'hôtel de ville perd les services annexes : la Justice, première entrée, sera la dernière à le quitter, en 1977. L'immeuble fait alors l'objet d'adaptations constantes, des niveaux intermédiaires sont créés entre les étages dont les hauteurs de plafond sont très importantes.

La fusion de 2017 a conduit à une répartition des services entre les différentes mairies des communes déléguées, l'hôtel de ville de la commune historique ayant été choisi comme siège d'Annecy.

L'hôtel de ville correspond à l'architecture des bâtiments administratifs sardes que l'on rencontre facilement en Savoie. Il ne fait pas l'objet de protection juridique, il est ni inscrit ni classé au patrimoine, même partiellement. Le 1^{er} étage, avec ses deux salons, est le plus représentatif de ce qu'était l'immeuble au moment de sa construction. À l'entrée du couloir qui les dessert, côté escalier d'honneur, on distingue en haut et à droite, trois écussons d'origine : un écusson vert-blanc-rouge, les couleurs de l'unité italienne devenue les couleurs de la République italienne. L'incendie l'a heureusement respecté ainsi que le blason d'Annecy et celui de la Savoie ...